

# LOUS MITIEYS D'AZUR

61



Le bulletin d'information de la commune d'Azur





### *Le Mot du Maire*

*Depuis plusieurs longs mois, ce sont des déluges d'eau qui s'abattent sur nous. Les agriculteurs voient leurs champs et leurs semis inondés, et leur récolte compromise. Les professionnels du tourisme demeurent pessimistes et redoutent une seconde année mitigée. Comme eux, nous souhaitons tous un été plus chaud, du moins plus sec. A l'approche de la saison estivale, j'espère que les dieux de la météo seront plus cléments avec nous et que le ciel retrouvera sa couleur azur !*

*Le temps maussade n'a pas ralenti les travaux de la Commune. L'aire de camping-cars, située Route du Lac, est achevée ; la voie verte qui reliera Azur à Messanges sera finalisée en juillet ; le lotissement du Gnoy sera lui viabilisé avant la fin 2013 et le nouveau PLU est en bonne voie de concrétisation et verra probablement le jour en 2014.*

*A l'instar des années précédentes, j'espère que la vie festive de notre village qui accompagnera la saison estivale permettra à tous les résidents ainsi qu'aux touristes de passage de partager quelques bons moments privilégiés. Je tiens à remercier les associations et tous les bénévoles qui sont, pour beaucoup, dans la réussite de toutes ces manifestations qui animent notre village.*

*Bon été à Azur, bonnes vacances à vous tous.*

Michel LAUSSU

# Au fil des dossiers

## Les bâtiments publics



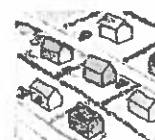
Poursuivant une politique d'entretien et de maintien en bon état des bâtiments publics, la Municipalité a retenu et lance les travaux de remplacement du revêtement de sol dans la grande salle de l'espace François Mitterrand. Des travaux de peinture dans la partie WC - sanitaires sont également commandés.

Ces travaux seront réalisés en fonction des périodes de disponibilités des salles.

Le terrain de tennis situé à côté du terrain de foot est en partie démonté. L'espace ainsi libéré sera transformé en terrain de pétanque.

L'aménagement de WC publics aux abords du lac a été décidé par la Municipalité. Les travaux sont maintenant terminés.

## Lotissements

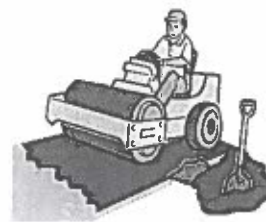


L'ensemble des lots de Lou Casaou sont désormais vendus et ceux de la zone artisanale « Lou Yemé » le seront d'ici la fin de l'année.

Concernant le lotissement communal « le Gnoye II », le permis de lotir est accordé. Les marchés de travaux de viabilisation sont attribués et signés. Les dernières autorisations sont accordées. La phase réalisation proprement dite peut être engagée.



## **Voirie communale – piste cyclable**



Concernant la voirie, la Commune d'Azur possède des routes en bon état qui ne nécessitent pas, dans l'immédiat, d'investissements majeurs. C'est l'avis des responsables de MACS.

La fin des travaux de la voie verte Messanges - Azur - le Lac est prévue en juillet.

## **Urbanisme**

Le cabinet « Métaphore », retenu sur appel d'offre, a commencé les études de révision du PLU, sous le contrôle des services du département (ADACL) agissant en tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage.

Dans un premier temps, un diagnostic socio-économique est élaboré dans le cadre de l'évaluation environnementale. Ce document a fait l'objet d'une présentation et d'une discussion avec les élus.

Ensuite, sur les bases de ce diagnostic, est lancé l'établissement du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) préconisé par la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbains). L'objectif du PADD est d'intégrer les principes du développement durable dans l'aménagement du territoire. Les principales préoccupations du PADD sont :

- Les déplacements
- La politique de l'habitat
- Les objectifs de modération de la consommation foncière
- Les capacités des zones constructibles
- Le développement économique...

Le contenu de ce PADD est débattu avec les élus, mais aussi avec les services de MACS qui s'assurent de la compatibilité du futur PLU avec le SCOT et avec les Personnes Publiques Associées (chambres consulaires,...).

Une réunion publique est organisée le mardi 9 juillet 2013 à 18h00 dans la salle multi-activités, espace François Mitterrand.

Un document est joint au bulletin pour vous permettre de comprendre les enjeux de la Commune dans les 10 prochaines années.

## La Forêt



La pluie incessante depuis le mois de janvier a rendu la forêt impraticable aux engins forestiers. La vente de coupes de pins aura lieu à l'automne. Nous avons fait une coupe d'éclaircissage de chênes au Téoulé, afin de faire nettoyer cette parcelle de 1 ha, cet été. Un pin dangereux a été enlevé entre les campings.

## Camping Azu'Rivage



Les consignes pour accéder à la piscine du Camping Azu'Rivage restent les mêmes que l'an passé.

Les Azuriens qui souhaitent se baigner doivent obligatoirement passer par la réception afin de récupérer un bracelet qui leur sera remis contre un justificatif de domicile et une caution de 5€/famille restituée à la sortie.

Les enfants doivent être accompagnés d'au moins un parent ou un représentant légal. Le règlement devra être respecté : pas de chaussure, pas de short de bain, ne pas manger sur la plage...

Les Azuriens ont accès à la piscine les mercredis, samedis et dimanches de 14h00 à 18h00 jusqu'au 30 juin ainsi que du 1<sup>er</sup> au 15 septembre.  
Du 1<sup>er</sup> au 20 juillet inclus et du 20 au 31 août, la piscine est accessible tous les jours de 10h00 à 20h00.

Durant l'été, 2 spectacles par semaine sont proposés aux vacanciers ainsi qu'aux Azuriens :

- Le spectacle de clown les 11, 15 et 25 juillet, puis les 1<sup>er</sup>, 8, 15, 22 et 29 août à 21h00.
- Le spectacle des « Années Boum » les 10, 17, 24 et 31 juillet, puis les 7 et 14 août à 21h30.

## Plan mise en accessibilité

Des travaux sur la Place Aristide Briand vont être réalisés dans le cadre de la réalisation de la voie verte.

## Bibliothèque



📖 Au mois d'Avril, la bibliothèque a proposé un atelier d'écriture en partenariat avec MACS et l'association « Grain de sel » de Capbreton. Durant deux jeudis de suite, les apprentis écrivains se sont réunis au Last.

Le but de cet atelier était de :

- découvrir ou redécouvrir un lieu spécifique de la commune, en l'occurrence, le Last : hier et aujourd'hui.
- partager l'histoire ou les histoires de ce lieu
- participer à la mémoire collective locale
- faire une expérience d'atelier d'écriture.

## Association DFCI

Les grands travaux sont terminés. Lorsque le mauvais temps ne sera qu'un mauvais souvenir, tous les chemins, qui servent aussi à la randonnée pédestre, seront remis en état.

Les nouveaux panneaux de signalisation des chemins destinés aux services de sécurité sont toujours en attente d'une validation de l'Union Landaise.

Nous rappelons aux propriétaires sylviculteurs que lorsqu'ils vendent les pins sur une parcelle leur appartenant, ils doivent informer le négociant d'effectuer les démarches réglementaires auprès de la Mairie. Trop souvent les exploitants de bois utilisent les aires de stockage sans autorisation. A l'avenir, nous serons beaucoup plus sévères.

## SITCOM



Le projet de la nouvelle usine d'incinération est dorénavant lancé et suit son cours. Vous serez informés régulièrement de l'avancée du dossier.

Le point tri du lac a été entièrement rénové dans le cadre de l'implantation de l'aire de camping-cars. Un conteneur semi-enterré viendra compléter le dispositif après la saison estivale.

Rappel : n'oubliez pas de continuer à trier vos déchets !

## Les ressources financières



### Comptes administratifs 2012

#### Commune :

	Fonctionnement	Investissement
Recettes :	1 058 536,28 €	266 936,70 €
Dépenses :	547 892,49 €	343 252,43 €
Excédent :	510 643,79 €	Déficit : 76 315,73 €
<b><u>Résultat positif : 361 529,48 € compte tenu des restes à réaliser</u></b>		

#### Forêt :

	Fonctionnement	Investissement
Recettes :	114 670,27 €	5 693,15 €
Dépenses :	35 219,19 €	11 636,80 €
Excédent :	79 451,08 €	Déficit : 5 943,65 €
<b><u>Résultat positif : 73 507,43 €</u></b>		

### Budget primitif 2013

#### Commune :

	Fonctionnement	Investissement
Recettes :	872 991 €	452 139 €
Dépenses :	872 991 €	452 139 €

#### Forêt :

	Fonctionnement	Investissement
Recettes :	83 518 €	12 149 €
Dépenses :	83 518 €	12 149 €

## Impôts locaux

Les taux d'imposition sont identiques à l'année 2012 :

- Taxe d'habitation : 7,89 %
- Taxe foncière sur le bâti : 9,00 %
- Taxe foncière sur le non bâti : 33,66 %



## MACS

La Communauté des Communes Marenne Adour Côte Sud va évoluer au cours des prochains mois. En effet, la réforme des collectivités locales va réduire de 62 à 51 le nombre des conseillers communautaires. Azur ne sera plus représenté que par 1 conseiller (2 délégués auparavant).

Parmi les nombreux projets en cours, les plus importants sont :

- La création d'un bâtiment pour accueillir l'école de musique à Saint Vincent de Tyrosse
- L'aménagement de la salle de théâtre à Soustons pour accueillir l'école de danse
- La voie verte Nord : Soustons - Messanges via Azur
- La voie verte centre : Tyrosse - Seignosse

Quelques mots sur le bassin aquatique de Saint Geours de Marenne :

- 26 342 élèves du primaire ont nagé dans les bassins en 2012 (contre 20 677 en 2009, soit une hausse de 27%).
- 164 414 personnes diverses ont fréquenté cet espace soit une progression de 34% par rapport à l'année 2009 qui comptait 125 085 entrées.

Une belle réussite !

## SIEAM



Le syndicat de l'eau et de l'assainissement a réalisé quelques travaux d'amélioration des réseaux et terminé ceux permettant la collecte et l'acheminement des eaux usées de la Commune de Tosse (Coût 945.000 euros financés en partie par une subvention ainsi que par une participation de la Commune de Tosse).

Le dossier Carbone Organique Total (COT) est en bonne voie pour être traité après septembre. C'est un indicateur sur la qualité de l'eau qui anticipe les futures normes européennes. Cela nous permet d'obtenir des subventions pour réaliser des travaux importants. Le coût de cette opération s'élève à 930.000 euros.

Les futurs quartiers qui ont été retenus pour recevoir le réseau d'assainissement sont : « Caunègre » Route de Vieux Boucau à Soustons, « Moutic » à Messanges et « Pesson » Route de Messanges à Azur.

Nous souhaitons la bienvenue au nouveau directeur du SIEAM, Monsieur Maurel, qui a pris ses nouvelles fonctions le 1<sup>er</sup> juin dernier.

Enfin, Monsieur Chevalier a fait valoir ses droits à la retraite. Nous le remercions pour le travail accompli, son dévouement et l'écoute dont il a toujours su faire preuve.

## **SIVU pédagogique du Marensin**



La forte augmentation de la population dans les 3 communes du regroupement Azur - Messanges - Moliets nous obligent à construire un 10<sup>ème</sup> bâtiment pour accueillir aujourd'hui 260 enfants dans le primaire.

La réforme des rythmes scolaires va démarrer dès la prochaine rentrée scolaire en septembre.

Les animateurs du Centre de Loisirs de Messanges sont mobilisés et participeront à ces activités.

Nous mettons tout en œuvre pour garantir le bien-être de nos écoliers.

Les 2 syndicats, école et centre de loisirs, sont en pourparler pour fusionner dans les prochains mois.

## **Centre de loisirs**



Nous vous rappelons que les dossiers d'inscription au centre de loisirs doivent être retirés à la Mairie du domicile afin qu'ils soient tamponnés, avant d'être déposés au centre de loisirs de Messanges.

# Informations diverses

## **Elections municipales 2014**

La réforme du mode d'élection des conseils municipaux entraîne quelques modifications concernant la Commune d'Azur.

Le nombre de conseillers passe de 11 à 15 (commune de moins de 1.000 habitants et de plus de 500 habitants). Les candidats devront adresser leur candidature auprès de la Préfecture ou de la Sous-préfecture avant le 3<sup>ème</sup> jeudi précédant le premier tour de l'élection et avant le mardi (18h00) pour le second tour. Les candidats présents au premier tour n'auront pas à se déclarer pour le second tour. Les candidats absents au premier tour devront se déclarer en Préfecture ou en Sous-préfecture pour pouvoir participer au second tour. Les candidatures isolées ne seront plus comptabilisées comme auparavant.

Pour la Commune d'Azur, c'est un grand changement. Néanmoins, les listes pourront toujours être panachées mais avec les seuls candidats déclarés conformément à la loi.

## **Fleurir Azur**

Comme chaque été, la commission « Fleurir Azur » va parcourir la Commune pendant le mois de juillet pour visiter « les maisons et jardins fleuris ».

Nous espérons que malgré le mauvais temps et le manque de soleil, le savoir-faire et l'ingéniosité de certains permettront cette année encore de récompenser un grand nombre d'Azuriens.

C'est grâce à ces initiatives personnelles et au travail, que notre village garde son attrait authentique.

La cérémonie de remise des prix aura lieu au mois d'octobre.

## **Dénomination des rues**

Ci-dessous le nom d'une nouvelle voie d'Azur :

- Impasse du Cutiot, située dans la zone artisanale Lou Yemé

## **Cérémonie du 8 mai**

Le 8 mai 2013, de nombreux Azuriens sont venus assister à la cérémonie commémorative célébrant la fin de la seconde guerre mondiale.

En présence du porte drapeau, un groupe d'enfants déposait chacun un bouquet de fleurs sur le monument aux morts.

Après le respect d'une minute de silence en mémoire des soldats morts pour la France, Monsieur le Maire déposait à son tour une gerbe et lisait deux messages, l'un de l'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de guerre, l'autre du Ministre délégué chargé des anciens combattants.

Un vin d'honneur, offert par la Municipalité, clôturait la manifestation.

## **Fête des Mères**



La cérémonie en l'honneur des nouvelles mamans s'est déroulée le 25 mai.

Mesdames Lacaze, Dumora, Largeois, Maire, Daugreilh, Usandisaga, Cauchy et Ben Hadj (maman de 2 jumelles), ont été honorées par la Municipalité et ont reçu une composition fleurie. Bienvenue à Liam, Joann, Manon, Tom, Moon, Maïana, Matthieu, Eva et Louna.

Chaque maman présente s'est vu remettre une rose. La soirée s'acheva autour d'un vin pétillant, tapas et pâtisseries.

## **Projet bibliothèque**

La nouvelle réglementation relative aux dépôts de permis de construire, en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, a considérablement augmenté les délais de constitution de ceux-ci.

Le permis de construire de notre projet de bibliothèque municipale est maintenant déposé et adressé aux services de l'état pour instruction.

## **Projet de champ photovoltaïque**

Un projet de champ photovoltaïque est toujours en cours sur la Commune d'Azur. Il concerne une superficie comprise entre 20 et 40 hectares.

Il devra prendre en compte les avis des services de l'Etat et l'approbation du futur PLU.

# La déchetterie

## DECHETTERIE

### Horaires d'ouverture

ETE	Matin : 8h30-12h	Après-midi : 13h15-18h30
HIVER	Matin : 8h00-12h	Après-midi : 13h15-18h00

Le changement d'horaires des déchetteries se fait en même temps que le changement d'heure (passage à l'heure d'été et passage à l'heure d'hiver).

### Jours d'ouverture de la déchetterie la plus proche

- **Messanges** : lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi matin

## ZOOM SUR LES DECHETS DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

La déchetterie : le meilleur moyen de s'en débarrasser avec précaution !

Certains produits d'utilisation courante contiennent des substances nocives qui, à terme, peuvent se révéler néfastes pour le milieu naturel tant au niveau de la faune, de la flore, que de l'homme. Ces produits sont susceptibles de représenter un danger potentiel s'ils ne sont pas traités correctement.

### Des produits présents partout à la maison

A la maison, ils sont partout et nous les manipulons presque chaque jour : peintures, solvants, piles, batteries de voitures, produits phytosanitaires, déchets de soins, ...

Chacun d'entre nous sait prendre des précautions quant à leur utilisation, et être attentif à leur manipulation tant qu'ils sont des « objets » d'utilisation courante. En revanche, lorsqu'il s'agit de s'en débarrasser, il semblerait que la vigilance baisse.

### Des emballages facilement identifiables

Les emballages de ces produits comportent un petit pictogramme obligatoire indiquant une notion de danger. Un seul coup d'œil suffit à les repérer.

### Le bon geste : la déchetterie

Aujourd'hui, ces déchets sont encore trop souvent mélangés avec les ordures ménagères, versés dans l'évier, brûlés à l'air libre ou jetés dans la nature par ignorance, inconscience ou méconnaissance des filières adaptées.

Elaborés avec des substances chimiques, ils contiennent des produits toxiques qui viennent fragiliser les filières de traitement ou polluer le milieu naturel.

C'est la raison pour laquelle, il est impératif de les séparer, de ne pas les mettre à la poubelle et de les amener à la déchetterie. Ainsi, ils seront valorisés ou incinérés dans leur filière de traitement respective, conformément à la réglementation et dans le respect de l'environnement.

### IDEES POUR DES SOLUTIONS ALTERNATIVES :

- Le vinaigre blanc élimine efficacement le calcaire et le tartre
- La ventouse débouche les tuyaux
- Les larves de coccinelles sont redoutables pour éliminer les pucerons
- L'eau chaude peut être utilisée comme désherbant

**Bref, il existe des solutions pour stopper ou diminuer l'emploi des produits dangereux !**



## **Escale info famille**

C'est un espace dédié aux familles qui propose une plate-forme d'information et d'orientation :

- Un service gratuit et ouvert à tous, jeunes, familles, seniors...
- Un accueil personnalisé, avec ou sans rendez-vous
- Une information complète et actualisée sur le logement, la santé, la consommation, le temps libre, l'éducation, l'emploi, la formation, le droit, la justice...
- Une orientation vers des professionnels pour vos démarches
- Un accompagnement à la parentalité
- Des rencontres thématiques pour les parents et les enfants
- Un accès libre et gratuit à internet ainsi qu'à un fond documentaire

Cet espace situé 300 mètres après l'office de tourisme de Capbreton, en direction du port et des plages (17 avenue Georges Pompidou) est ouvert toute l'année du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30. Vous pouvez également les joindre par téléphone au 05.58.41.09.51 ou par mail [escaleinfo@cc-macs.org](mailto:escaleinfo@cc-macs.org).

Il peut vous simplifier la vie quotidienne avec des permanences de la CAF sur place, des permanences du Relais Assistantes Maternelles.

Il peut également vous aider à gérer des situations particulières avec un service de médiation familiale (sur RDV au 05.58.46.39.00), ou un service gratuit de juristes (avocat, huissier, notaire) (sur RDV au 05.58.41.09.51)

## **Récompenses**

Les élus de la Commune d'Azur, en remerciement de plus de 20 années de présence sur le marché du mardi, ont remis un petit cadeau aux établissements Barucq de Habas.

D'autre part, une manifestation sera organisée dans les prochains jours pour féliciter notre champion de tir à l'arc, Baptiste Fernandès (voir palmarès à la rubrique Archers d'Azur)

## **Aire de camping-cars**

Pour améliorer le stationnement des camping-cars, nous avons aménagé une aire au bord du lac, en partenariat avec la société Camping-car Park. Cette réalisation complètera dès cet été, l'offre touristique sur notre Commune.

L'inauguration de cette aire s'est déroulée le 27 juin.

## Centenaire à Azur

L'année 2012, nous avons célébré les 100 ans de Madame Yvonne Dussaubat et Madame Charlotte Courtiau ainsi que les 101 ans de Madame Alice Nougaro.

Malheureusement, en ce début d'année 2013, Yvonne Dussaubat et Alice Nougaro nous ont quittés. Madame Charlotte Courtiau fêtera ses 101 ans en août prochain.

## Char à voile

La pratique du char à voile, Route de Magescq à Azur, devrait prendre une autre dimension cette saison.

Le Conseil Général et la Fédération de Char à Voile souhaitent s'investir davantage dans ce projet.

Vous pouvez vous informer sur le site <http://www.charsavoile-cotedargent.fr> sur ce sport inhabituel chez nous.

Plusieurs autres porteurs de projets souhaiteraient développer des activités sportives. Cependant l'acquisition de foncier reste problématique et difficile et les règlements deviennent de plus en plus draconiens.

## Navette plage



Comme l'an passé, une navette plage est mise gratuitement à votre disposition pour vous rendre à la plage de Messanges, ou bien prendre une correspondance vers Vieux Boucau ou Soustons.

### Navette AZUR ↔ MESSANGES PLAGE Horaires valables du lundi 8 Juillet au dimanche 1<sup>er</sup> septembre 2013

Jours de fonctionnement	L Ma Me J V D pas le samedi	L Ma Me J V D pas le samedi	L Ma Me J V D pas le samedi
AZUR Camping Le Tuc	13h10	14h10	17h30
AZUR LAC	13h15	14h15	17h35
Azur Campings : La Pallotte / Azu Rivage / Martin Pêcheur	13h20	14h20	17h40
AZUR Centre	13h22	14h22	17h42
MESSANGES Bourg	13h30 (1)	14h30	17h50
MESSANGES Plage	13h35	14h35	17h55

Jours de fonctionnement	L Ma Me J V D pas le samedi	L Ma Me J V D pas le samedi	L Ma Me J V D pas le samedi	L Ma Me J V D pas le samedi
MESSANGES Plage	13h40	17h00	18h00	19h00
MESSANGES Bourg	13h45	17h05	18h05 (2)	19h05
Azur Campings : La Pallotte / Azu Rivage / Martin Pêcheur	13h55	17h15	18h15	19h15
AZUR LAC	13h57	17h17	18h17	19h17
AZUR Centre	14h01	17h21	18h21	19h21
AZUR Camping Le Tuc	14h05	17h25	18h25	19h25

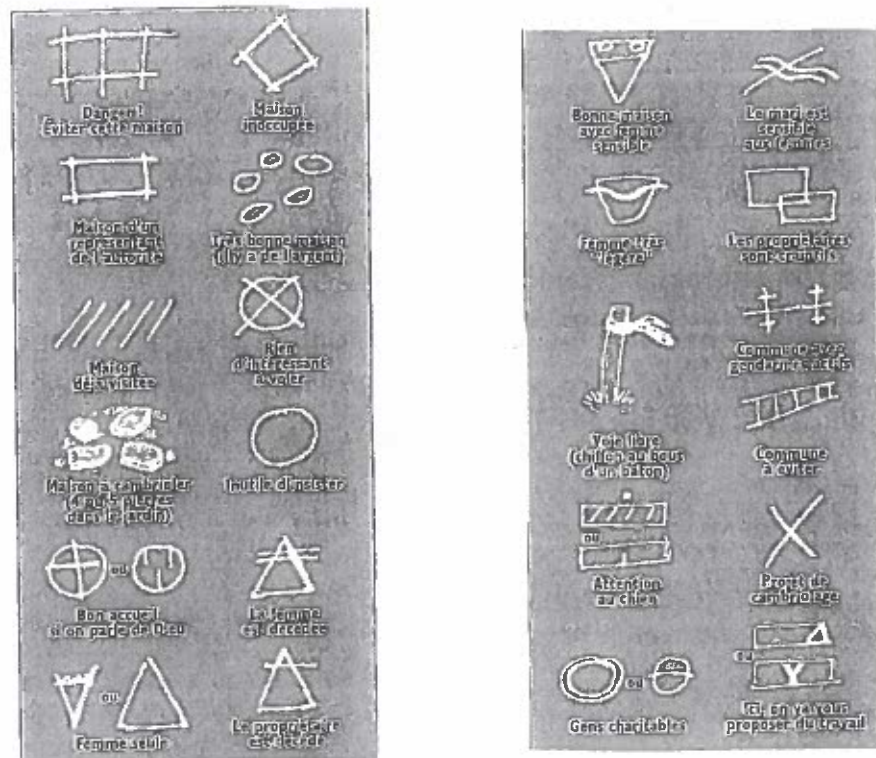
(1) possibilité de prendre la navette plage pour Vx Boucau et Soustons à 14h09

(2) la navette plage venant de Soustons et Vx Boucau passe vers 17h50

## Vivre en harmonie avec ses voisins ...

... soyez un voisin vigilant

- Chacun a intérêt, quand il est absent, à voir son bien préservé. N'hésitez pas à contacter la gendarmerie (Tél : 05.58.41.44.48) pour tout signalement de quelque chose d'anormal chez un voisin absent ; ce qui permettra d'accélérer l'intervention des forces de sécurité.
- Certains cambrioleurs utilisent des signes de reconnaissances ou idéogrammes généralement tracés à la craie à l'entrée des domiciles. Ces signes indiquent les habitudes des occupants d'une maison ainsi que son intérêt à être cambriolée. Si vous voyez de tels signes, parlez-en aux gendarmes et prévenez également vos voisins. Sachez reconnaître ces fameux signes du danger :



- Vous serez également un voisin vigilant si vous entretenez régulièrement vos fossés. Les fortes pluies de ces dernières semaines nous ont démontré que les fossés étaient indispensables. Voici donc un petit rappel : l'entretien du fossé demeure à la charge du propriétaire du terrain sur lequel il se trouve et dans le cas où le fossé serait en limite de parcelle, l'entretien doit être assumé à parts égales entre les deux propriétaires riverains, en fonction du nombre de mètres linéaires de mitoyenneté. Non seulement le propriétaire doit entretenir le fossé mais, de plus, la loi lui fait l'interdiction de le boucher car cela serait assimilé à une rupture de canalisation ; le propriétaire pourrait se voir condamné par le Tribunal à une remise en état.

## **Recensement militaire**

Dès 16 ans, il faut penser au recensement militaire. Tous les Français, filles ou garçons, de cet âge sont concernés.

Pour être recensé, il suffit de se rendre à la Mairie de son domicile où ces jeunes gens seront enregistrés, afin d'être convoqués à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée, permis de conduire, CAP, BEP, BAC,...)

La JDC doit être effectuée avant 18 ans. Elle consiste généralement en une journée de sensibilisation à l'environnement de défense et de sécurité, de rencontre avec les femmes et les hommes de la Défense, en une initiation au secourisme, en un test de détection des difficultés de lecture.

Renseignements et contacts pour les jeunes Landais : CSN Pau 05.59.40.46.71

## **Repère de nivellement**

L'Institut National de l'Information Géographique et Forestière est intervenu sur notre commune, au cours de l'année 2012, dans le cadre de travaux d'entretien du réseau de Nivellement Général de la France.

Un repère de nivellement est un point matérialisé (généralement métallique) dont l'altitude est déterminée avec précision. Chaque repère de nivellement fait l'objet d'une fiche signalétique le décrivant et fournissant son altitude.

Vous trouverez ci-dessous quelques repères nivellement relevés sur la Commune d'Azur :

- Mairie : 20,357 m
- Ecole : 20,827 m
- Eglise : 20,554 m
- Carrefour Route de Soustons et Rue de Tahurat : 16,327 m

## **Nouveaux services**

De nouveaux services sont à votre disposition sur la Commune. N'hésitez pas à les contacter :

- Azur Soustons BTP (Mr Francia : 05.58.41.14.60) : entreprise de maçonnerie, charpente, couverture, assainissement, clôture...
- Habitat + (Mr et Mme Caudieux : 05.58.48.10.70/06.30.90.76.31) : menuiserie PVC bois alu, isolation combles, dépannage plomberie...
- Technicien de maintenance (Mr Landry : 06.89.89.17.51) : électroménager, domotique, dépannage informatique...
- Supland (Mr Latastère : 06.73.51.26.49) : stand up paddle
- Mr Chevarin : 06.75.66.49.35 : massage, détente, relaxation, drainage lymphatique manuel
- Azur Shiatsu (Mme Lavigne : 06.28.47.57.53) : pratique shiatsu traditionnel à domicile ([www.azur-shiatsu.jimdo.com](http://www.azur-shiatsu.jimdo.com))

# Etat-Civil

## Naissances



Tom Maire, né le 30 janvier 2013.  
Moon Ferry, née le 22 février 2013.  
Maiana Barrère Usandisaga, née le 17 avril 2013.  
Kemen Besseau, né le 10 juin 2013

Tous nos vœux de bonheur.

## Mariages



Aude Quélen et Wilfried Caudieux, le 10 mai 2013.

Tous nos souhaits de bonheur.

## Décès

Daniel Rousseau, décédé le 7 mars 2013  
Marie Dussaubat, décédée le 11 mars 2013  
Alain Leclerc, décédé le 06 mai 2013  
Hubert Helgen, décédé le 03 juin 2013  
Pierre Cros, décédé le 10 juin 2013

Toutes nos condoléances aux familles éprouvées.



# La Vie des Associations

## Comité des Fêtes



L'Assemblée Générale a eu lieu le 26 janvier. Le bureau a été renouvelé pour un an:

- Président : Jean-Michel Duler,
- Vice-présidente : Sylvie Calcos,
- Trésorière : Sylvie Fernandes,
- Trésorier-Adjoint : Pierre Fernandes,
- Secrétaire : Célia Lalague,
- Secrétaire-Adjointe : Françoise Lassalle,
- Membres du bureau : Sandra Meuret, Michel Daleau, Marie-Laure Larrazet.

Suite à des arrêts de membres actifs depuis plusieurs années et aucune arrivée, il a été décidé de convoquer les jeunes et les nouveaux Azuriens à une réunion d'information. Personne n'y a assisté mais quelques personnes se sont inscrites au comité. Une autre réunion aura lieu le 6 juillet à 10h au local du comité des fêtes. Tél 06 07 18 26 98 pour infos.

Le loto du 9 mars, a battu le record de réussite. Les lots choisis par nos organisatrices attirent de plus en plus de monde.

Le 18 mai, avec les Archers nous avons inauguré nos nouveaux locaux au cours d'une sympathique réception.

Les dates de nos animations de l'été. (En espérant un peu de chaleur).

- 14 Juillet : 18h00 Pain et fromage traditionnel.
- Sardinades les 26 juillet et 16 août animées par Lous Cadetouns de Soustons et le Podium Madness.
- Les fêtes locales auront lieu les 30 et 31 août / 1<sup>er</sup> septembre.  
Le programme devrait être semblable aux années précédentes.
- Le weekend du 26 octobre : Loto

## Les Archers d'Azur



C'est avec beaucoup de plaisir que nous nous retrouvons à chaque entraînement pour passer un bon moment et tirer quelques flèches. Au niveau des concours, peu de participation, mais de la qualité.

Dans leurs catégories respectives :

- Championnat des Landes en salle à Pontenx les Forges :
  - o Baptiste Fernandes : 4<sup>ème</sup>
  - o Arthur Pouydomenge : 3<sup>ème</sup>
  - o Léa Lassalle : 3<sup>ème</sup>
- FITA à Pontenx les Forges :
  - o Baptiste : 1<sup>er</sup>
- FITA à Boé :
  - o Baptiste : 7<sup>ème</sup>
- Fédéral à Orthez
  - o Baptiste : 1<sup>er</sup>
- Championnat d'Aquitaine d'Aquitaine Fédéral à Lescar :
  - o Baptiste : 1<sup>er</sup> avec un très beau score
- Fédéral à Hagetmau
  - o Baptiste : 1<sup>er</sup>
  - o Arthur : 1<sup>er</sup>

Le 18 mai, en commun avec le Comité des Fêtes, nous avons fait l'inauguration de nos nouveaux locaux et de notre pas de tir couvert. Merci à toutes les personnes qui se sont déplacées malgré le mauvais temps et la température basse. Merci aussi à la Municipalité et à Monsieur le Maire pour l'aide financière accordée et les nouveaux locaux mis à la disposition des Archers d'Azur.

La saison se termine fin juin et recommence début septembre.

**LES ARCHERS VOUS SOUHAITENT DES TRES BONNES VACANCES ET VOUS DONNENT RENDEZ VOUS A LA RENTREE.**

## **Les Amis d'Azur**

Azuriennes, Azuriens.

Tout d'abord, merci à toutes et à tous d'être venus aussi nombreux à la mayade. Cette année, nous étions plus de 250 personnes à partager ce repas convivial. Par la suite, Eloi a su animer la soirée avec brio. Le mai, cher à toute la commune, est resté debout jusqu'au 30 mai conformément à la tradition.

La vingtaine de jeunes s'implique de plus en plus dans l'association, pour la préparation du mai autant que pour le bon fonctionnement du repas. Nous attendons d'ailleurs l'arrivée de nouveaux jeunes l'année prochaine. L'ambiance au sein de l'équipe est excellente ce qui rend le travail facile à réaliser.

Pour réaliser le repas, le matériel des associations azuriennes a été nécessaire. Ainsi, nous remercions le Club de Football, le Comité des Fêtes ainsi que l'ACCA. Nous tenons aussi à remercier tous les bénévoles nécessaires à la réalisation du repas et, sans qui, tout cela ne serait pas possible.

Les Amis d'Azur

## **Gym'Azur**

Voilà 7 ans que le lundi après-midi un joyeux groupe de dames et de messieurs se réunit pour entretenir sa forme physique en douceur.

Notre groupe est coaché par Martine qui nous donne des conseils afin de garder notre souplesse et notre équilibre. Ces exercices divers sont à la portée de tous.

Début mars, Martine a convié, dans notre salle, tous les élèves de différents villages où elle intervient afin de nous présenter le livre qu'elle vient d'écrire. Un encouragement pour cette activité.

Les cours reprendront en septembre : une heure par semaine, toujours le lundi après-midi.

Afin de vous donner une idée et sans vous engager : les deux premiers cours sont gratuits.



# SCRABBL'AZUR

---

L'année scrabblesque se termine puisque le club est fermé pendant les vacances. Ce club, qui regroupe des adhérents d'horizons divers, fonctionne sans problème dans la bonne humeur et la convivialité.

Un certain nombre de joueurs participent à de grands tournois : La Rochelle, Biarritz, Vichy, Cannes glanant quelques brillants résultats mais la compétition est toujours difficile. Ici il n'y a pas que les performances qui comptent car tous les mardis, les joueurs passent d'agréables moments, tissent des liens d'amitié en partageant la passion du jeu. Nous recevons avec plaisir des joueurs d'autres clubs landais ou des vacanciers. Tous, sont les bienvenus...

Notre président Gaston Humblot fait de nombreux déplacements pour nous faire jouer et gagner quelques points...Il assiste aussi à toutes les réunions du comité d'Aquitaine. Il va organiser un tournoi le 5 octobre. Un beau et difficile projet !

Pour fêter cette fin d'année, nous nous retrouverons chez Nicolas qui nous concocte un beau menu offert par le club le mardi 11 Juin. Mais attention, il faudra rester vigilant pour une partie en paires (paires tirées au sort) bonne humeur et fous rires assurés.

Vous pouvez toujours venir nous rejoindre à la rentrée de Septembre (le 3). Vous serez bien accueillis.

Bonnes vacances à tous les joueurs et dirigeants.



## Club des retraités d'AZUR

2013 a débuté dans la tradition par la galette des rois, ce qui a donné à tous l'occasion de se retrouver pour les voeux et une première causerie. En février, moment important dans la vie du club, son assemblée générale. Marie Françoise Helleu notre trésorière présente les comptes qui pour son grand soulagement et contrairement à l'année dernière sont en équilibre. Puis c'est le rapport d'activité et le renouvellement du tiers des administrateurs. Les maladies et problèmes divers créent des mouvements chez ceux qui peuvent s'impliquer dans l'organisation des activités du club. Gigi Charret reprend du service, Françoise Leclerc et Marie Mallet entrent au conseil d'administration. La suite de la journée c'est le bon et copieux repas concocté et servi par l'équipe de Nicolas.

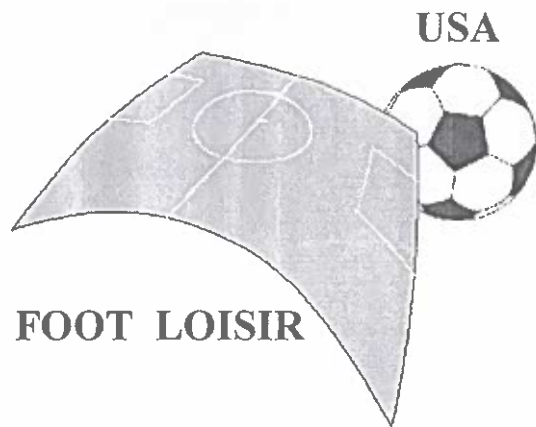
En mars on retrouve les fabrications de Nicolas et de son acolyte mais cette fois pour un pantagruélique goûter (crêpes, beignets, merveilles, pastis ...) qui n'a déçu ni les gourmets ni les gourmands. Petite promenade en avril en covoiturage pour se retrouver à Leon pour un couscous après une marche au bord du lac ou une visite chez un sculpteur installé à Lit. Les candidats à la visite ont été nettement plus nombreux que les marcheurs. L'après midi, sous le soleil, activités diverses jusqu'à dix huit heures et retour à Azur.

La partie de pêche du mois d'avril a encore été perturbée par la pluie mais après le repas pris au Lac d'Azur le soleil revenu a permis à Guy Paget associé à Dédé Roulet la victoire face à Bernard Chuffard et William Petit pour le concours de boules. Le semestre sera terminé après une sortie aux grottes de Sare et à Dancharia.

Le club des retraités c'est une centaine de membres avec chaque année des arrivées et des départs, parmi ceux qui nous ont quitté, je voudrais plus particulièrement saluer la mémoire de Jean Louis, Daniel et Alain qui à quelques mois d'intervalle ont été emportés par la maladie nous ne les oublierons pas.

Jean Coupaye





Cette saison, nous avons disputé une quinzaine de matchs ainsi que quatre tournois.

Le 16 février, nous avons organisé un match suivi du traditionnel repas d'hiver auquel se sont retrouvés équipiers, supporters et adversaires.

Ensuite, le 13 avril, nous avons réalisé le voyage à Bordeaux. Lors de cette journée, nous avons assisté à une rencontre opposant les Girondins aux Montpelliérains, et à une très belle victoire, puis nous sommes rentrés à Azur où nous avons partagé un bon repas.

Enfin, le 01 juin, nous avons organisé notre tournoi, qui a été suivi par un repas, rassemblant quelques participants ainsi que les azuriens fidèles à nos manifestations. Ce fût une bonne journée au cours de laquelle les participants ont partagé un bon moment d'amitié. Merci aux mayés qui ont, cette année encore, participé à notre tournoi.

Nous invitons les personnes désirant se joindre à l'équipe à se faire connaître et seront les bienvenues lors de l'Assemblée Générale du club qui aura lieu le samedi 6 juillet au local du foot d'Azur.

Merci à tous les participants à nos diverses manifestations ainsi qu'aux bénévoles qui font de nos activités des journées réussies de fête, de partage et d'amitié.

**BONNES VACANCES À TOUS.**



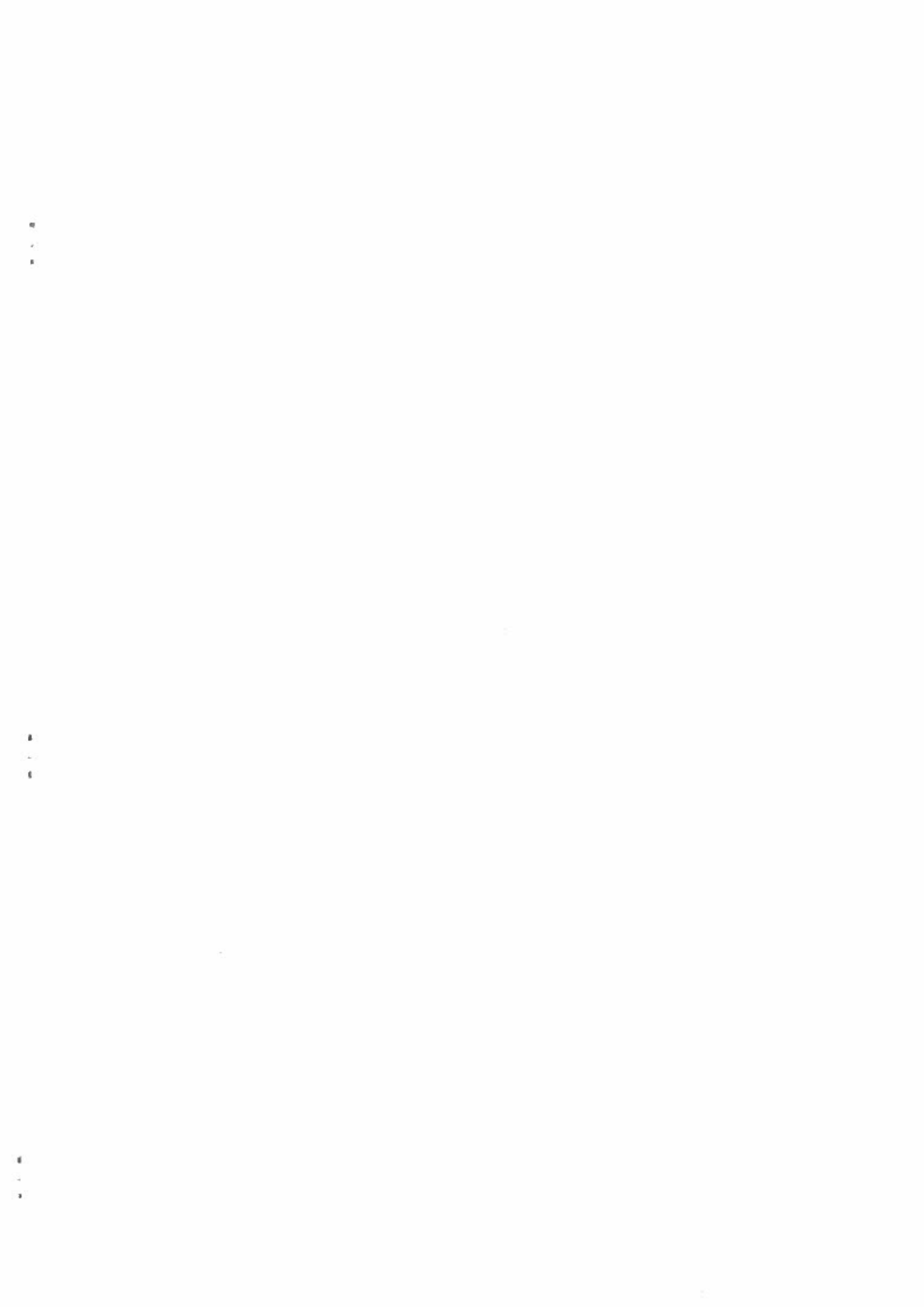
La Révision du PLU est précédée d'une phase de Diagnostic du territoire afin d'en dégager des enjeux et d'établir les options retenues dans le PADD ; les principaux éléments suivants en font la synthèse :

## SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC ==>

- Croissance démographique soutenue (+ 31 hab./an entre 2008/2013)
- Croissance des Résidences Principales : +11/an
- Prédominance des logements en accession à la propriété (79%)  
Parc locatif social (communal + HLM) : 16 logts + 6 projet Gnoye 1 (OPH40) + 10 lots en accession sociale Gnoye 2 (projet communal) = 32 logements (8,6 % des RP)
- Consommation foncière 2003/2012 :
  - ◊ 13 logt/an
  - ◊ 14 ha consommés en 10 ans
- Développement urbain :
  - ◊ tendance à l'étalement urbain (RD 50 et 150),
- Nombreux périmètres de protection des espaces naturels, polarisés sur les bords du lac :
  - ◊ site Natura 2000 « Zones Humides d'arrière-dune du Marensin »
  - ◊ site classé de l'étang de Soustons,
  - ◊ 3 ZNIEFF (dont 1 sur Peyroux)

## ENJEUX DE LA RÉVISION

- Enjeu de maîtrise du rythme démographique / de cohérence avec le SCOT (+15 hab./an d'ici 2030)
- Enjeu de diversification des produits logement  
PLH : objectif de 10 % pour la commune d'Azur
- Enjeu de modération de la consommation foncière au regard des objectifs du SCOT :
  - ◊ réduction de 40 % de consommation foncière
- Enjeu de maîtrise de l'étalement urbain et consommation des espaces naturels et agricoles, que peut favoriser des formes urbaines compactes
- Fort enjeu environnemental sur le pôle du lac





Bulletin élaboré par la Mairie d'Azur

Tél. 05 58 48 13 06 - Fax 05 58 48 07 99 - Email : [mairie.azur@wanadoo.fr](mailto:mairie.azur@wanadoo.fr) - Site : [www.mairie-azur.fr](http://www.mairie-azur.fr)